



Le Publicateur Libre du 22 juin 2023

456 mots

Développement durable.

Le label E3D décerné à 14 collèges

Engager les collèges ornaïses dans une démarche de développement durable : telle est la volonté du Conseil départemental. Une mobilisation récompensée puisque 14 établissements ont reçu le label E3D, jeudi 15 juin à Alençon.

Le Label national E3D (établissement en démarche de développement durable) essaime dans l'Orne. Au titre des promotions 2020, 2021, 2022 et 2023, pas moins de 14 collèges l'ont obtenu, dont 8 nouveaux.

Satisfaction et encouragement pour le Conseil départemental, qui lance un nouvel appel à projets. **"Il s'agit non seulement d'inciter d'autres établissements à emboîter le pas, mais aussi de proposer aux lauréats d'accéder au niveau supérieur de cette labellisation"**, assure le président, Christophe de Balorre.

La démarche

Le label E3D vise à reconnaître une démarche globale et structurante. Il valorise le travail pédagogique et de sensibilisation mené auprès des élèves, de leurs professeurs et de l'ensemble des équipes d'encadrement et de services, mais aussi le quotidien de la gestion de l'établissement. L'implication de tous les acteurs, et même des parents d'élèves, est prise en compte, à travers des groupes de travail, avec l'objectif de garantir la pérennité de chacune des actions lancées.

Dans le cadre de cet engagement collectif, le Conseil départemental reste mobilisé. Il assure accompagnement et suivi, sur des thématiques fondamentales : la lutte contre le gaspillage alimentaire, la réduction de la consommation d'eau et d'énergie, l'abandon des produits de traitement phytosanitaires, la promotion des circuits courts, avec l'approvisionnement des services de restauration auprès de producteurs locaux.

Le palmarès

La remise officielle des récompenses – dont une plaque à apposer au fronton de chaque collège distingué – a donné lieu à une réception à l'Hôtel du Département.

Une cinquantaine de collégiens y a participé : un grand moment, marqué par une étape Escape'Game, offerte par l'Atelier Canopé, partenaire, après l'accueil de Valérie Alain, vice-présidente du Conseil départemental et présidente de la commission de l'éducation, de la culture et du sport. **"Le Conseil départemental est très attaché à cette démarche vertueuse E3D, en faveur du développement durable. Votre engagement concret mérite d'être souligné, valorisé, mais aussi récompensé. Préserver, chaque jour davantage, notre patrimoine naturel, pour mieux le transmettre : le défi est de taille. Mais je sais pouvoir compter sur tous nos collégiens pour le relever, ensemble, avec toute l'énergie nécessaire"** a conclu le président de Balorre.

Niveau 1. Collèges Roger Martin-du-Gard (Bellême), Henri Delivet (Carrouges), Georges Brassens (Écouché-les-Val-lées), Notre-Dame (La Ferté-Macé), Félix Leclerc (Longny-les-Villages), Gaston Lefavrais (Putanges-le-Lac), Paul Harel (Rémalard-en-Perche), Yves Montand (Val-au-Perche).

Niveau 2. Collèges Honoré de Balzac et Louise Michel (Alençon), François Truffaut et Jean Rostand (Argentan), André Collet (Moulins-la-Marche).

Niveau 3. Collège André Malraux (Trun).



La remise des récompenses avait lieu à l'Hôtel du département à Alençon. David Commenchal